



au plus près de chacun

EXTRAIT

des Conditions Tarifaires pour les Professionnels
les Agriculteurs et les Associations

TOUT EST CLAIR ENTRE NOUS

applicables à compter du 1^{er} janvier 2025



Retrouvez l'ensemble des Conditions Tarifaires
sur cmb.fr ou dans votre Caisse locale
à partir du 1^{er} janvier 2025.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

RELEVÉS DE COMPTE

VOS RELEVÉS	ÉLECTRONIQUE via notre site Internet	PAPIER
1 fois par mois	GRATUIT ■	GRATUIT ■
2 fois par mois	GRATUIT	1,45 € par relevé à partir du 2 ^e dans le mois
1 fois par semaine		
1 fois par jour		

SERVICES EN AGENCE

■ Les frais liés aux services en agence

Frais de recherche de document ▲	Par document	13,58 €
Frais de duplicata d'un document ou d'un relevé de compte ▲	Réalisé en agence	8 €/document ou relevé
Frais de circularisation des commissaires aux comptes ▲		130 €

■ Les frais de location de coffre-fort ▲

De 0 à 10 dm ³	De 11 à 20 dm ³	De 21 à 30 dm ³	De 31 à 40 dm ³	De 41 à 60 dm ³	De 61 à 100 dm ³	Plus de 100 dm ³
66 €/an	96,25 €/an	123,75 €/an	137,50 €/an	174,16 €/an	220 €/an	284,16 €/an

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES COMMERCIALES

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT ■	(Carte de paiement internationale à débit immédiat)*	(Carte de paiement internationale à débit différé)*
CB MasterCard® Businesscard ou CB Visa Business	4,06 € / mois 48,72 € / an	5,29 € / mois 63,48 € / an
CB MasterCard® Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	13,38 € / mois 160,56 € / an	13,83 € / mois 165,96 € / an

*Cotisations cartes mensuelles révisables (tarifs hors offres groupées de services). Le montant annuel est indiqué à titre d'information.

■ Les paramétrages liés à votre carte

Réédition de votre code confidentiel	8,25 €
--------------------------------------	--------

■ En cas d'incident de fonctionnement de votre carte

Frais de refabrication de votre carte	Perdue, volée ou renouvelée avant échéance	11,95 €
---------------------------------------	--------------------------------------------	---------

VIREMENTS

■ À NOTER

L'heure limite pour le calcul du délai d'exécution de vos virements en euro est fixée à :

- 18h (sauf virement urgent) s'ils sont saisis en agence ou sur cmb.fr;
- 17h s'ils sont saisis sur liste via cmb.fr;
- 12h s'ils sont remis en nombre par transfert de fichiers Web-Edi sur cmb.fr ou par télétransmission de fichier EBICS ou Swiftnet;
- 11h pour vos Virements Spécifiques Orientés Trésorerie (VSOT).
- Pas d'heure limite pour vos virements instantanés.

S'ils sont dans une autre devise, l'heure limite varie en fonction de la devise.

■ Prestation comprise dans les offres groupées de services.

Les tarifs affichés sont exprimés HT, seules les prestations signalées par un ▲ sont soumises à la TVA au taux en vigueur (20% au jour de la publication, susceptible d'évolution).

VIREMENTS SEPA

FRAIS PAR VIREMENT SEPA émis		PAR LES SERVICES de Banque à distance	EN AGENCE
Emission d'un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Frais par virement occasionnel	Standard	GRATUIT	4,40 € (externes uniquement)
	Instantané	GRATUIT	4,40 € (externes uniquement)
Emission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) Frais par virement permanent		GRATUIT	1,60 € (externes uniquement)

CHÈQUES

Nous appliquons à vos remises de chèques une date de valeur d'un jour ouvrable*.

* Jour permettant d'exécuter les échanges interbancaires.

Frais d'envoi de chèqueier	En envoi simple	1,95 € ▲
	En recommandé	6,60 € ▲

■ Votre émission de chèque(s) de banque

Frais d'émission d'un chèque de banque (débité avec une date de valeur à J-1)	En France en euro	15 €
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------	------

L'OFFRE GROUPEE DE SERVICES

OFFRE STANDARD

Cette offre vous permet de bénéficier de l'envoi d'un relevé mensuel, d'un relevé de situation Pro (édition le jour J), de l'abonnement à des services de Banque à Distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), d'une d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (PréviSécur Pro, souscrit auprès d'Allianz IARD) détenus au Crédit Mutuel de Bretagne et comprend la tenue de compte. Cette offre comprend également la fourniture d'une carte de débit et les frais d'envoi d'un chèqueier à domicile en envoi simple. La cotisation à une offre groupée de services de l'offre standard est mensuelle et varie selon la carte choisie :

Offre sans carte de débit*	17,73 €		23,98 €	
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT*	(Carte de paiement internationale à débit immédiat)		(Carte de paiement internationale à débit différé)	
CB MasterCard® Businesscard ou CB Visa Business	17,73 €	23,98 €	18,72 €	24,97 €
CB MasterCard® Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	26,10 €	32,36 €	26,57 €	32,82 €

■ Pour les associations, entreprises individuelles, EARL, EURL, EIRL et Sociétés civiles (Hors groupe DOMI).

■ Pour les sociétés et les entreprises membres d'un groupe DOMI.

* Carte commerciale.

EN CAS D'IRRÉGULARITÉS ET D'INCIDENTS

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour pour pli non distribué (à partir du second courrier) ▲	17,40 €
------------------------------------------------------------------------	---------

Les tarifs affichés sont exprimés HT, seules les prestations signalées par un ▲ sont soumises à la TVA au taux en vigueur (20% au jour de la publication, susceptible d'évolution).

DÉCOUVERT ET CRÉDITS

DÉCOUVERT

Frais de dossier	Frais de mise en place (Commission d'ouverture de crédit)	1 % du montant du crédit avec un minimum de 80 €
	Frais d'étude annuelle (Commission de réexamen annuel)	1 % du montant du crédit avec un minimum de 55 €

CRÉDITS AMORTISSABLES

Outre les intérêts débiteurs calculés au taux indiqué dans votre contrat de crédit, les commissions et frais ci-dessous s'appliquent :

Frais de dossier (hors Clé Mat)	1 % du montant du crédit avec un minimum de 110 €
Duplicata de tableau d'amortissement	25 €
Modification de la date d'échéance	25 €

VOS FINANCEMENTS

CRÉDITS ADOSSÉS À DES CESSIONS DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES

Outre les intérêts débiteurs calculés au taux indiqué dans votre contrat de crédit, les commissions et frais ci-dessous s'appliquent :

Frais de dossier pour les avances sur cessions de créances professionnelles	1% du montant de la ligne avec un minimum de 35 €
Réexamen	1% du montant de la ligne avec un minimum de 35 €

VOS PLACEMENTS FINANCIERS

■ Les commissions perçues par la Banque sur les Valeurs Partenaires

Au titre des services d'investissement (hors Service de gestion déléguée), les sociétés qui gèrent les OPC⁽¹⁾ que nous commercialisons peuvent nous rétrocéder, sous forme de commissions, de façon :

- ponctuelle : tout ou partie des frais d'entrée que vous acquittez lors de l'achat de l'OPC ;
- récurrente : une partie des frais de gestion.

OPCVM, FCPI, FIP	TAUX DE RÉTROCESSION ⁽²⁾ ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2023 (calculés sur les encours)	
	Les plus bas	Les plus hauts
Classification AMF		
Actions françaises	0,17 %	1,20 %
Actions de pays de la zone Euro	0,17 %	1,02 %
Obligations et autres titres de créance libellés en euro	0,02 %	0,70 %
Monétaires court terme	0,02 %	0,02 %
Monétaires	0,02 %	0,02 %
Fonds à formule	0,07 %	0,57 %
Autres fonds	Les plus bas	Les plus hauts
Fonds de capital investissement (FIP, FCPI, FCPR)	0,65 %	1,44 %

(1) Organismes de Placement Collectif.

(2) Rétrocession de tout ou partie des frais d'entrée que vous acquittez lors de l'achat de l'OPC.

■ Les droits de garde*

*Ces droits de garde s'appliquent aussi dans le cadre de la gestion sous mandat (service de gestion déléguée).

Les droits de garde sont prélevés en juillet au titre de l'année en cours et sont calculés sur la valeur du portefeuille comptabilisée au 30 juin de l'année en cours. Ils sont acquis à votre Caisse locale pour toute année commencée.

ÉPARGNE SALARIALE

	TARIFICATION EPARIALIS			
	1 Plan (PEE ou PERECO)		2 Plans (PEE + PERECO)	
	Forfait entreprise (Annuel)	Forfait salariés*	Forfait entreprise	Forfait salariés*
21 à 49 porteurs	80 €	10 €	100 €	10 €

*Salarié présent ayant eu des avoirs au cours de l'année civile.

ENCAISSEMENTS CARTE ET COMMERCE ÉLECTRONIQUE ▲

ENCAISSEMENT PROFESSIONNEL

Le Crédit Mutuel de Bretagne encaissement Pro (Softpos) est une application d'encaissement de paiement par carte installée sur smartphone Android à destination des professionnels

	LIBERTÉ	INTÉGRALE
Frais de mise en service	15 €	15 €
Abonnement mensuel	pas d'abonnement	10 €/utilisateur
Commissions* par transaction	1,5 % du montant encaissé	Grille tarifaire de vos Conditions Particulières

*Ces commissions sont composées de la commission d'interchange, des commissions de systèmes monétiques et de la commission de service commerçant.



Les tarifs affichés sont exprimés HT, seules les prestations signalées par un ▲ sont soumises à la TVA au taux en vigueur (20% au jour de la publication, susceptible d'évolution).

Crédit Mutuel Arkéa - S.A. coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.
1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon. Siren 775 577 018 RCS Brest - Orias 07 025 585. 09/2024

